

21 septembre 2010 06h00 | Par **Bernard Broustet**

First : le Comité d'entreprise se divise sur la montée à Paris

Partisans et adversaires de la manifestation au Salon de l'auto n'ont pu se départager hier.



La manifestation de 2008 à Paris. ARCHIVES « SUD OUEST »

Le différend qui oppose la CGT de First (ex-Ford) aux quatre autres organisations syndicales, quant au financement d'une manifestation au Salon de l'automobile, ne semble pas en voie de s'aplanir. Une nouvelle preuve en a été donnée hier, lors d'une séance exceptionnelle du Comité d'entreprise, largement consacré à cette question.

À l'automne 2008, alors que Ford était encore propriétaire du site, les syndicats, tous unis sur ce point, avaient affrété un TGV spécial pour convoyer des centaines de salariés et de sympathisants vers le Mondial de l'automobile. L'impact médiatique avait été fort. Et cette manifestation avait peut-être contribué les parties prenantes à hâter la gestation d'une solution de sauvetage, impliquant la vente du site à la holding allemande HZ.

Même si les effectifs du site, tenu à bout de bras par Ford, n'ont pas significativement diminué pour l'instant, la solution HZ paraît mener dans le mur.

En conséquence, la CGT veut rééditer la manifestation de 2008 pour

faire pression sur Ford. Les autres syndicats n'y sont pas favorables. Un désaccord les oppose à la CGT sur la signature d'un éventuel accord de garantie, dont pourraient bénéficier ceux qui ne pourraient pas ou ne voudraient pas rester dans l'usine. Pour la CGT, il ne s'agit pas pour l'instant d'un objectif prioritaire, l'essentiel étant de préserver tous les emplois. Au surplus, les autres syndicats (CFE/CGC, Unsa, FO, CFTC) se demandent si une stratégie de manifestation médiatique est adaptée à l'heure où Ford semble ne plus totalement exclure une éventuelle reprise du site.

Subventions de communes ?

Il y a deux ans, le Comité d'entreprise avait avancé une partie des fonds nécessaires à la manifestation, qui lui avaient ensuite été remboursés. La CGT, qui compte 4 élus sur 8 au Comité, a présenté hier deux projets de délibérations.

Le premier portait sur une demande de subvention du CE, à hauteur de 18 900 euros, somme représentant 42 % du budget total de l'opération, et le pourcentage de voix recueilli par la CGT lors des dernières élections professionnelles. Le Comité s'étant partagé sur le vote, le projet de délibération n'a pas été adopté, pas plus que le suivant, qui proposait que cette somme soit allouée sous forme de prêt. Au cours de la séance, qui s'est déroulée dans une ambiance tendue, les quatre syndicats non-favorables au projet avaient demandé que la direction de FAI le retire de l'ordre du jour, estimant que la délibération aurait de toute façon été illégale. Mais même si elle n'est pas elle non plus favorable à ce déplacement, la direction a laissé aux élus le soin de trancher.

Gilles Penel, secrétaire CGT du CE, affirme ne pas douter que la somme nécessaire puisse être recueillie dans les délais, via notamment la subvention de plusieurs communes (Blanquefort, Ambarès, Carbon-Blanc, Étauliers, etc.), et les prêts de certaines instances de la CGT. Mais le moins qu'on puisse dire c'est que l'affaire ne se prépare pas dans la concorde.